

Objet : semaine de sécurité routière du 16 au 22 septembre 2010

Monsieur le préfet,

Depuis sa création, la FFMC 32 participe activement à la semaine nationale de sécurité routière en partenariat avec les pouvoirs publics locaux.

Ses militants ont toujours eu à cœur d'être force de propositions dans leurs actions mais aussi dans une constante remise en question de celles-ci d'années en années.

Le mouvement FFMC dans son ensemble est en effet totalement impliqué dans une politique de prévention active en matière de sécurité routière et notamment par la création de son manifeste sur la sécurité routière ou plus récemment par sa participation à la concertation sur le 2 roues motorisés (2RM) à l'initiative du ministère des transport et de la DSCR. Notre mouvement a ainsi prouvé qu'il sait combiner son C de colère avec le C de citoyen.

Cependant, malgré les efforts que nous déployons au niveau national pour faire entendre une autre voix que celle du tout répressif, le gouvernement fait preuve d'un autisme affligeant, en stigmatisant sans cesse les utilisateurs de 2 RM, ou en imposant des mesures dogmatiques, inutiles, coûteuses et inefficaces.

Ainsi, nous avons pu déjà prendre connaissance de la volonté gouvernementale d'instaurer un CT (contrôle technique) pour tous les 50 cm<sup>3</sup> à compter de janvier 2011, sans tenir compte des arguments étayés de la FFMC à l'encontre de cette mesure. Il en est de même pour les consignes du ministre de l'intérieur, à destination des préfets, sur le renforcement des contrôles pour les usagers de 2RM. Décision qui s'appuie sur une lecture plus que simpliste des chiffres d'accidentologie de cette catégorie d'usagers.

Nous sommes très loin d'une politique favorisant le partage de la route, le développement de la formation de manière pérenne, et la prise de conscience des usagers vulnérables.

C'est dans ce contexte discutable que la semaine nationale (et gouvernementale) de sécurité routière intervient sur le thème des 2 roues motorisés du 16 au 22 septembre. Il ne serait guère cohérent que la FFMC 32 qui est en désaccord avec les mesures gouvernementales sur le 2RM, participe à une opération de communication sur ce thème. Nous ne souhaitons donc pas nous associer à cette semaine qui n'a, à notre avis, pour but que de légitimer les mesures répressives présentées à l'encontre des motards au niveau national.

En accord avec ses prérogatives d'association de défenses des usagers de 2 et 3 roues motorisés, la FFMC 32 refuse fermement cette politique sécuritaire, inutile, caricaturale. Elle s'engage clairement pour que les usagers qu'elle représente soient considérés comme des citoyens à part entière et non comme un enjeu électoral.

Cette prise de position est propre à la FFMC 32 et ne découle pas d'une consigne générale au niveau national.

Néanmoins, nous ne remettons pas en cause le travail constructif qui c'est déroulé ces dernières années avec les pouvoirs publics locaux et sommes résolu à continuer ce travail de prévention nécessaire autant qu'indispensable.

En parallèle à la semaine SR, la FFMC 32 prévoit des actions dans la continuité de ses revendications.

Le bureau de la FFMC 32 reste à votre disposition pour un éventuel rendez vous afin de vous exposer notre point de vue.

Dans l'attente de pouvoir débattre de ces points avec vous, veuillez agréer, monsieur le préfet, nos salutations les plus respectueuses.

Le comité d'administration de la FFMC 32